

Mail adressé à Thomas BINET, directeur de *New Age Telecom* France, le 23 mai 2016

Thomas.binet@newage-telecom.fr

Cyber attaque Réunion de crise

Boîte de réception x



12:17 (Il y a 0 minute) ☆



Thomas,

Il est indispensable que nous organisions une réunion d'urgence aujourd'hui avec les services commercial et juridique.

La couverture médiatique du vol des données risque de nous faire beaucoup de torts et nous devons nous mettre d'accord sur la meilleure façon de répondre à la presse. Nous ne pouvons pas continuer de rester silencieux.

J'ai préparé un premier communiqué que je vous soumettrai à cette occasion, mais il faut aussi envisager d'obtenir des entretiens avec des publications spécialisées et une ou plusieurs interventions à la télé afin de limiter le plus possible la casse.

Nous ne devons pas laisser les médias continuer de nous clouer au pilori de la sorte car cela sera ravageur.

Je ne doute pas que vous mesurez la gravité de la situation et l'urgence de cette réunion de crise.

Béatrice.

Email de la directrice du service juridique, Emilie DEST de New Age Telecom, à Thomas BINET, directeur general de New Age Telecom, avec copie au service commercial et à la communication

Cyber attaque

Boîte de réception x



28 mai 2016 : emilie.dest@newage-telecom.fr

À thomas.binet@newage-telecom.fr

leo.range@newage-telecom.fr

14:21 (Il y a 0 minute)



beatrice.saelliha@newage-telecom.fr

Cher Thomas,

Je vous écris pour vous informer que certains de nos clients (J'en recense 184 au moment même où je vous écris), parmi lesquels de nombreux habitants du Digit'Eco de la ville de Mayevale, nous ont fait part de leur intention de poursuivre New Age Telecom en justice afin de voir leur divers préjudices compensés (on parle principalement de préjudices financiers, mais un certain nombre a souligné l'existence d'un préjudice moral important). A ce jour, aucune action n'a encore été engagée mais je ne doute pas de voir les premières arriver dans les semaines à venir.

Je vous tiendrai au courant de l'avancée de ses poursuites.

Bien à vous

Emilie.

Email envoyé par le directeur du service commercial de New Age Telecom, Léo RANGE, à Thomas BINET, directeur general de New Age Telecom France, avec copie au service juridique et à la communication

Cyber attaque

Boîte de réception x



26 mai 2016 : leo.range@new.age-telecom.fr

À thomas.binet@newage-telecom.com

beatrice.saelli@newage-telecom.fr

emilie.dest@newage-telecom.fr

14:37 (Il y a 0 minute)



Thomas,

Nous venons de battre tous les records, 6 365 résiliations d'abonnements, tout confondu, depuis le 9 mai et les demandes continuent d'affluer. Le service client est débordé. A ce rythme-là, nous allons finir par embaucher du personnel juste pour gérer cette vague rouge.

Je vous tiens au courant des évolutions prochaines mais je crains que cette tendance ne fasse qu'empirer. Nous allons atteindre la barre des 7 000 dans les prochains jours, ou pire les prochaines heures. D'ailleurs j'ai croisé la nouvelle directrice du service juridique, il semblerait que certains clients ne se contentent pas seulement de résilier, elle vous en parlera elle-même.

Nous ferons le point cet après-midi vers 15h.

Bien à vous

Léo.

Email envoyé par le directeur du service commercial de New Age Telecom, Léo RANGE, à Thomas BINET, directeur general de New Age Telecom France, avec copie au service juridique et à la communication

Monsieur Thomas BINET,

Je fais suite à notre entretien téléphonique en date du 23 mai 2016. Comme vous le savez, la ville de Chécellay-en-Alpes, dont je suis le maire, devait accueillir un quartier connecté faisant ainsi de notre ville la prochaine "smart city" (terme que vous semblez affectionner particulièrement). Vous savez combien j'étais enthousiaste à l'idée de ce superbe espace entièrement connecté comprenant cette innovante salle de sport interactive, un bijou de technologie numérique selon vos dires. Faire de Chécellay-en-Alpes une "smart city" était d'ailleurs au cœur de mon programme électoral. Et vous savez à quel point les électeurs étaient au départ effrayés par un tel projet consistant à confier leur agglomération, leur sécurité, leur vie au quotidien au "Tout numérique". Grâce à vos arguments, j'ai pu les rassurer et les convaincre de l'intérêt pour notre ville d'un quartier comme celui-ci. Vous m'aviez, en effet, garanti l'efficacité de votre système de sécurité soit disant ultra-performant et inviolable. Sur la base de vos promesses, et fort de la confiance publique, mon équipe et moi-même avons commencé à recueillir les demandes de nombreuses familles souhaitant intégrer ce nouveau quartier.

Quelle déception...

Je vous ai déjà fait part de mes pensées à chaud suite à la publication de ce fameux article du 23 mai 2016 paru dans le journal *Les Infos Croustillantes*, mais je me permets aujourd’hui de vous faire part de ma décision concernant notre futur projet. Un maire se doit de respecter un certain nombre de prérogatives notamment assurer la sécurité de ses administrés et veiller au bien-être de ses habitants. Après mûre réflexion, j’ai décidé qu’il n’était pas possible, au vu des incidents sécuritaires récemment mis en lumière, de poursuivre avec votre société la réflexion engagée sur ce projet de quartier connecté pour la ville de Checellay-en-Alpes. Croyez bien que ma déception est immense.

Bien respectueusement

Alain SUD

Maire de Checellay-en-Alpes